

KI-TISSA

5773



n°160

LA PARACHA EN RÉSUMÉ

Les enfants d'Israël sont appelés à faire don d'un «demi-sicle d'argent» (unité de poids du métal) pour le Tabernacle. Les instructions sont données par Dieu à Moché quant à la fabrication des derniers éléments nécessaires pour le Tabernacle :

- Le «Kiyor», bassin d'argent, dont l'eau servira aux Prêtres pour se laver les mains et les pieds avant le service dans le Tabernacle

- L'huile d'onction qui servira à consacrer les ustensiles du Tabernacle et à introniser les Prêtres Les «Kétorètes» (encens) qui seront brûlées sur l'autel en or. Des artisans « dotés de sagesse », Bétsalèl et Aholiav, sont désignés pour superviser la construction du Tabernacle et de ses ustensiles. Mais cette construction ne devra pas repousser le Chabbath dont le peuple se voit rappeler l'importance.

Alors que Moché ne redescend pas du mont Sinai à l'issue précise des 40 jours et 40 nuits, tel qu'attendu, le peuple fabrique un veau d'or et lui voue un culte idolâtre. Dieu envisage de détruire le peuple juif, mais Moché, encore auprès de lui, intercède en sa faveur. Puis, il descend de la Montagne avec les Tables de la Loi. Voyant le peuple danser autour de l'idole, il brise les Tables, détruit le veau d'or, et traduit en jugement ceux qui se sont rendus coupable d'idolâtrie. Puis, il retourne vers Dieu et lui dit : « Si Tu ne leur pardonnes pas, efface-moi de Ton livre que Tu as écrit. »

Dieu pardonne, mais la faute du veau d'or laissera des traces pour toutes les générations à venir. Hachem propose qu'un ange soit présent au sein du peuple juif mais Moché obtient que Dieu Lui-même y révèle Sa présence, et accompagne le peuple jusqu'à la Terre Promise. Moché taille de nouvelles Tables de la Loi, monte à nouveau sur la montagne, et Dieu y grave les 10 commandements. Sur la Montagne, Moché se voit révéler les 13 attributs de Miséricorde Divine. Le visage de Moché est tellement lumineux à son retour, qu'il doit porter un voile. Il ne le retire que lorsque Dieu s'adresse à lui, ou quand il enseigne la loi au peuple.



Pour l'élévation d'âme de Yoan Nathanael ben Raphael ve Vered Perez et pour le Mazal et la réussite spirituelle de Lea Marie Nelly bat Raphaël ve Vered Perez et de Lois Eva Déborah bat Raphaël ve Vered Perez



UN TRÉSOR DE LA PARACHA

"Tu ne peux pas me voir et vivre"

Chémot (33;18-20) : "Il dit : Je Te pris, montre-moi Ta gloire? Et il dit : tu ne pourras pas voir Ma face, car l'homme ne peut Me voir et vivre".

Moché a demandé à voir la gloire de Hachem. Le Rambam explique dans Chemonè Perakim (son introduction au Commentaire du traité Avot), qu'il y a des prophètes qui voient Hachem uniquement à travers de nombreux voiles, et il y en a qui, selon leur niveau, Le voient à travers des voiles peu nombreux. Devant Moché Rabbeinou, tous les voiles ont été enlevés à l'exception du dernier, qui est resté.

C'est de cela que les Sages ont dit qu'il «regardait dans un miroir limpide», c'est pourquoi il a demandé «montre-moi Ta gloire», qu'il puisse comprendre la nature de Hachem sans aucun voile du tout. Là dessus, le Saint béni soit-Il lui a répondu : «L'homme ne peut pas Me voir et vivre», il est impossible à un être de chair et de sang d'arriver à cette connaissance.

Rabbi Yossef Leib Nandik, le machguia'h de la yéchiva de Klutsk, explique ainsi la réponse de Hachem à Moché : Tout le but de l'homme en ce monde est de connaître son Créateur et de s'attacher à Lui. Pour y parvenir, on lui a donné soixante-dix ou quatre-vingts ans et plus.

Par conséquent, si l'homme atteint ce niveau élevé de voir Hachem face à face, il est déjà parvenu au but, et il n'a plus aucune raison de vivre, c'est pourquoi «L'homme ne peut pas Me voir et vivre». Il a aussi donné une autre explication de ce verset.

Il faut d'abord dire que Rabbi Aharon Kotler, le Roch Yéchivah de Klutzk, pensait que quiconque avait mérité d'entrer chez le gaon de Vilna et de voir son visage ne pouvait plus jamais être incroyant, car la vision de la force de la sainteté, de la pureté et de la grandeur d'un homme de Torah face à face a la plus grande influence sur l'âme humaine. dans le talmud traité Avoda Zara (17) on nous parle de Rabbi Elazar ben Dourdaya qui a voulu se repentir de ses fautes et s'est assis avec la tête entre les genoux en pleurant et en sanglotant jusqu'à ce que son âme s'échappe.

Cela lui est arrivé à force de douleur et d'affliction, quand il a compris la bassesse de sa situation à la suite de ses nombreuses fautes. Ainsi, à combien plus forte raison si l'homme pouvait voir la face de Hachem. En se rendant compte de sa propre bassesse et de son insignifiance, alors qu'il contemple pour ainsi dire le Roi des rois, il ne serait pas naturel qu'il puisse avoir la force de rester en vie, tant il serait malheureux et bouleversé.

PARACHA : KI-TISSA



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 18:15 • Sortie : 19:21

Villes dans le monde

Lyon	18:08 • 19:12	Nice	18:00 • 19:02	Los Angeles	17:31 • 18:27
Marseille	18:08 • 19:10	Jerusalem	16:56 • 18:13	New-York	17:28 • 18:28
Strasbourg	17:53 • 19:00	Tel-Aviv	17:16 • 18:15	Londres	17:21 • 18:31
Toulouse	18:24 • 19:26	Bruxelles	18:04 • 19:13	Casablanca	18:09 • 19:05



Le livre du Chabbath pour toute la famille
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou www.torah-box.com



IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

J'oublie tout ce que j'apprends

Chémot (31;18) : " Il donna à Moché "

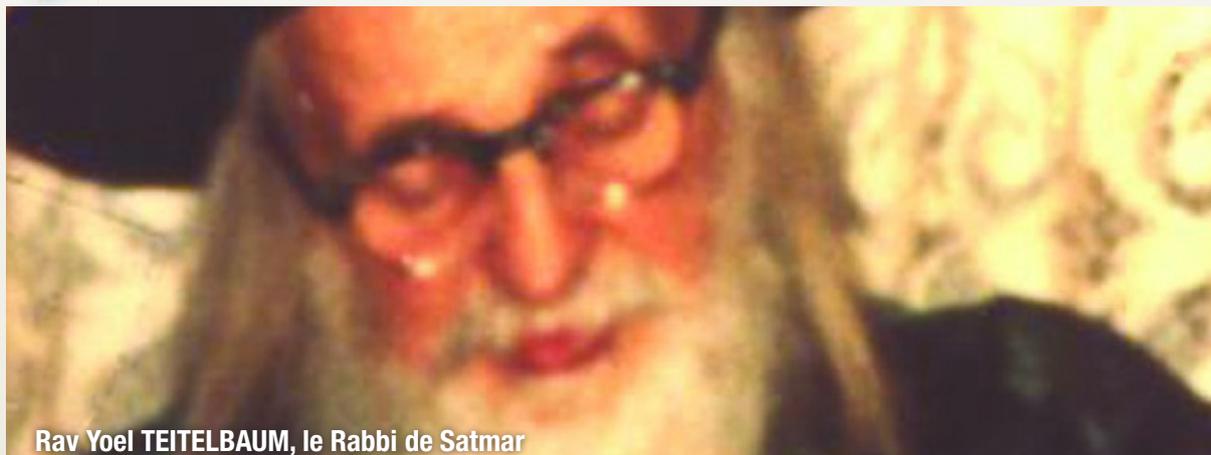
Rabbi Yichmaël a dit : L'ange qui est ministre de l'Intérieur m'a dit : lorsque Moché est monté aux cieux, le Saint béni soit-Il a ordonné qu'on lui donne une stature de soixante dix mille myriades de parsaoth (mesure de grandeur) sur soixante- dix mille. Moché a appris la Torah de soixante-dix façons en soixante dix langues, ainsi que les Prophètes et les Hagiographes. En quarante jours il a tout étudié, et en une seule heure il a tout oublié. Le Saint béni soit-Il lui a envoyé le ministre de la Torah, qui a étudiée avec lui jusqu'à ce qu'elle lui soit donnée en cadeau.

Rabbi Yichmaël a dit : A l'âge de treize ans, Rabbi Ne'hounia ben Hakana m'a vu en train de me mortifier avec de grandes douleurs et un grand danger, le verset que j'apprenais aujourd'hui, je l'oubliais demain, et la michna que j'étudiais aujourd'hui, je l'oubliais demain. Qu'ai-je fait ? Comme je voyais que le Torah ne se maintenait pas en moi, j'ai cessé de manger et de boire et de me laver et je me suis mortifié, je ne m'amusais pas et je ne riais pas et aucune espèce de chant ne sortait de mes lèvres. Immédiatement, mon maître Rabbi Ne'hounia ben Hakana s'est levé, m'a pris de chez mon père et m'a fait rentrer au tribunal, et m'a fait jurer par le grand sceau et le grand serment, qui appartient à un ange, et m'a révélé d'eux des mystères de la Torah, et immédiatement mon coeur a été éclairé d'une grande lumière et mes yeux ont contemplé les profondeurs et les voies de la Torah, et je n'ai plus rien oublié.

Tout ce que mes oreilles avaient entendu de mon maître et de l'étude et des mots de la Torah et tout ce que j'ai fait avec, je n'ai plus jamais rien oublié.



"ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES"



Rav Yoel TEITELBAUM, le Rabbi de Satmar



AU "HASARD" ...

"Quand mon mari étudie, il n'est pas à la maison..."

Le diamant le plus brillant, la couronne de royauté de la rabbanit Elicheva Schechter, était sa part dans la Torah de son mari.

Un jour, Elicheva alla chez les voisins pour emprunter une foreuse. Le propriétaire comprit qu'elle voulait travailler elle même avec la foreuse et il lui proposa son aide. Sa réponse le stupéfia : «Si je ne le demande pas à mon mari, pour qu'il ne soit pas détourné de son étude de la Torah, pourquoi est-ce que je vous le demanderais à vous ?»

Un soir, elle parlait avec une amie au téléphone. Elle était très fatiguée après un jour rempli d'activités, et profitait du moment de cette conversation pour se reposer. A ce moment-là, l'un des enfants jouait dans la pièce à côté. Au bout d'un certain temps, il voulut dormir. Elle interrompit un instant la conversation, et alla le coucher dans la chambre des enfants. Quand elle revint, son amie lui demanda : «Pourquoi n'as-tu pas demandé à ton mari de le prendre ?» La réponse ne tarda pas : «Quand mon mari étudie, pour moi cela veut dire qu'il n'est pas à la maison.»



LE RÉCIT DE LA SEMAINE

Le mystère de cet étrange mariage

Tous s'étonnaient de ces fiançailles inattendues. On lui avait proposé les meilleurs «partis» pour sa fille mais Rabbi Baroukh de Medziboz les avait tous refusés poliment. Cependant, quand on lui avait parlé du fils d'un riche notable de Zhitomir un homme riche, certes, mais peu instruit - il l'avait accepté sans hésitation.

Toute la communauté s'étonna : le fiancé avait des qualités effectivement, mais pas autant que les jeunes gens suggérés jusqu'à présent par le Chad'hane, l'entremetteur. La semaine du mariage arriva et un cortège de 'Hassidim accompagna le Rabbi et sa famille vers la ville de Zhitomir. La joie était palpable jusqu'à ce que Jusqu'à ce quelqu'un se souvint d'un scandale qui avait éclaté une trentaine d'années auparavant et qui avait gravement éclaboussé le père du fiancé dans sa jeunesse.

La rumeur circula vite et l'horreur suscitée par ce qu'on racontait frappa de stupeur les 'Hassidim. «Comment était-ce possible ?» se demandèrent les invités. Il était de leur devoir n'est-ce pas d'informer le Rabbi le plus délicatement possible, avant la cérémonie plutôt qu'après ! On se concerta et, finalement, on convint de demander à Reb Hershel d'Ostropol, connu pour son sens de l'humour, de trouver le moyen le plus judicieux.

Le matin du mariage, Reb Hershel s'arma de courage et frappa à la porte de la chambre de Rabbi Baroukh. Le sourire aux lèvres, Reb Hershel entra et s'écria : «Mazal Tov, Rabbi, Mazal Tov !» La Rabbi le regarda avec étonnement et Reb Hershel continua : «Nous venons d'apprendre une nouvelle union ! Vraiment conclue par la Providence Divine ! Le bon D.ieu qui décide des mariages a associé le long «Vehou Ra'houm» (la longue prière de supplication récitée les lundis et jeudis) avec le «Al 'Heth» la prière de confession des fautes de Yom Kippour ! Et pourquoi ne pas informer le Rabbi de cette grande joie ? »

Rabbi Baroukh comprit le sous-entendu mais intima à son 'Hassid l'ordre de révéler tout ce qu'il savait. Prudemment celui-ci répéta avec de grandes précautions oratoires «l'affaire» telle qu'il l'avait entendue de la bouche de plus anciens 'Hassidim. «Quand on apprit la terrible faute dont s'était rendu coupable le père de votre futur-gendre, il fut puni en public, humilié

au point qu'il fut obligé par la suite de s'enfuir de la ville. Ce n'est que des années plus tard qu'il revint, une fois que le scandale s'était apaisé».

Le front du Rabbi se couvrit de plis tandis que son regard se perdait au loin. Reb Hershel attendait avec angoisse une réaction plus énergique. Mais, soudain, le Tsadik se secoua de sa rêverie apparente et déclara d'une voix ferme : «Cette union a été décidée au ciel et puisque telle est la volonté de D.ieu, le mariage sera célébré ce soir comme prévu, de façon très joyeuse. Que D.ieu fasse que tout se passe en son temps et que le jeune couple puisse construire dans la sérénité un foyer fidèle sur les bases éternelles de la Torah !

Que ce soit une réussite ici et dans les sphères supérieures !» Effectivement le mariage fut célébré avec une joie particulière ; les sept jours de «Cheva Bra'hot» des «sept bénédictions» se déroulèrent dans l'allégresse 'hassidique typique puis les 'Hassidim s'apprêtèrent à rentrer chez eux. Avant le départ, on annonça à Rabbi Baroukh la venue d'un messenger spécialement envoyé par la Rabbanit, l'épouse déjà bien âgée de Rabbi Zeev Wolf de Zhitomir, un des disciples les plus distingués du Maguid de Mézeritch. Elle exprimait le désir que Rabbi Baroukh s'arrête chez elle lors de son retour : à cause de son grand âge et d'une certaine faiblesse, elle ne pouvait pas se rendre chez lui comme cela aurait convenu. Rabbi Baroukh accepta de s'arrêter devant chez elle pour rendre visite à cette personne respectable.

Accompagné de quelques uns de ses proches, il entra. «Soyez les bienvenus ! s'exclama la veille dame. D.ieu soit loué, j'ai eu le privilège d'accueillir un des Grands de notre génération !» Rabbi Baroukh comprit qu'elle pesait chacun de ses mots et il demanda : «Et comment savez-vous qui figure parmi les Grands de notre génération ?» La Rabbanit réfléchit et déclara : «C'est une longue histoire ! Qui s'est produite il y a bien longtemps mais je m'en souviens comme si c'était aujourd'hui.

Un jour, on entendit dans la rue un grand vacarme. Je me suis approchée de la fenêtre et j'ai aperçu un spectacle effrayant : un jeune homme, entouré d'une foule en colère, était abreuvé d'injures et traité de façon humiliante

par tous, jeunes et vieux. On lui lança même de la boue et des ordures. J'ai bien regardé cet homme et j'ai aperçu un visage aux traits distingués qui reflétait une grande conscience de la Présence de D.ieu. Je ne pouvais pas admettre qu'un homme si pur soit ainsi entraîné dans la boue !

Soudain, j'ai réalisé que mon mari que D.ieu bénisse sa mémoire contemplait lui aussi avec effroi cette scène et soupirait : «Si seulement je méritais d'être aussi pur et saint que ce jeune homme si remarquable ! Il ne peut pas prouver son innocence face à cette foule furieuse, influencée par de la médisance et des mensonges aussi grossiers !» Puis il ajouta : «Je suis persuadé que ce jeune homme a un mérite extraordinaire puisqu'il est écrit : «Heureux celui que l'on soupçonne pour rien !» A la suite de cette terrible humiliation, il méritera un grand privilège : son fils épousera la fille d'un Grand de la génération !»

Et la Rabbanit âgée conclut : «Sachez, Rabbi, que ce jeune homme n'est autre que le père de votre gendre ! La prophétie de mon défunt mari s'est donc réalisée. Vous comprenez maintenant comment j'ai pu affirmer que vous étiez l'un des Grands de la génération !» Le mystère de cet étrange mariage était enfin résolu !

Traduit par Feiga Lubecki / La sidra de la semaine



UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

Lois relatives au lever (1)

Rav David Haddad

- Il est permis de réciter Modé Ani à son réveil, avant même de se laver les mains, car cette louange ne comporte pas la mention du nom divin

- En vertu des règles de pudeur, il est recommandé de s'habiller et de se déshabiller dans la salle de bain. En effet, vu que c'est un lieu où l'on a coutume de se dévêtir pour se laver, il sera donc autorisé de faire de même pour s'habiller ou se déshabiller.

Si l'on s'habille dans sa chambre, on tâchera de se dissimuler sous une couverture. Toutefois, ceci n'est pas un devoir mais un comportement digne de pudeur. De fait quiconque n'agit pas de la sorte n'aura pas transgressé d'interdit.

- Certains décisionnaires considèrent que l'homme a le devoir de se couvrir la tête et qu'il lui est interdit de parcourir 4 amot (2 mètres), en ayant la tête découverte. D'autres sont d'avis qu'il ne s'agit que d'une mesure de piété mais ils ajoutent qu'il y a lieu de se montrer exigeant à notre époque car le fait de se couvrir la tête marque notre appartenance au public respectueux de la Torah et des Mitsvot



PERLE HASSIDIQUE

"La Torah est une fortune, l'étude de l'éthique, un médicament"
(Rav Israel Salanter)

QUIZZ PARACHA

1. Quels furent les trois types d'usage de la "Teroumah" (prélèvements) ?
 2. Quand les hébreux ont-ils commencé à donner des contributions pour le Michkan ?
 3. Comment le péché du veau d'or a-t-il continué à nous affecter à travers l'histoire ?
3. A chaque fois que Dieu nous punit, la punition vient aussi un peu en paiement de la faute du veau d'or
2. Le 11 Tichri (le lendemain de Kippour)
1. a) Adanim (socio/support) b) Achat de sacrifices communitaires c) Construction du Michkan
- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
 - Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
 - Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce numéro :

'Hevrat Pinto, Rav Moché Pell, Rav David Haddad, Jonathan Berdah

Nos partenaires

Juif.org



Torah-Box.com

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABOUHATSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.429.93.06 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU